



Taxes sur les ordures ménagères

Par **perruches**, le **02/10/2013 à 16:22**

Je suis locataire depuis 2006 et mon propriétaire ne m'a fait régler la taxe que pour l'année 2006
J'ai plusieurs fois demandé ce que je devais et à chaque fois mon propriétaire n'avait pas eu le temps de s'en occuper
Maintenant il me demande le règlement Peut-il m'obliger à tout régler en une fois car cela me pose problème
Merci de me renseigner

Par **alterego**, le **02/10/2013 à 16:40**

Bonjour,
2007 étant prescrit, vous êtes redevable des redevance sur les OM de 2008 à 2013.
Cordialement